



**PRÉFET DE LA REGION AUVERGNE RHÔNE ALPES
COORDONNATEUR DU MASSIF CENTRAL**

Commissariat à l'aménagement du Massif central

ARRETE PREFECTORAL N°

17 - 448

Fixant la liste des représentants au comité de massif du Massif central

Le Préfet de la Région Auvergne Rhône Alpes
Préfet coordonnateur du Massif central
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre national du mérite

VU la loi n°85-30 modifiée du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne ;

VU la loi n°2016-1888 du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne ;

VU le décret n°2017-755 du 3 mai 2017 relatif à la composition et au fonctionnement des comités pour le développement, l'aménagement et la protection du massif des Alpes, du Massif central, du massif du Jura, du massif des Pyrénées et du massif des Vosges ;

Vu l'arrêté préfectoral n°17-378 du 25 septembre 2017 fixant la composition du comité de massif de Massif central ;

Vu les désignations et propositions des organismes et organisations ci-après ;

ARRÊTE :

La liste des représentants au comité de massif du Massif central est fixée comme suit :

ARTICLE 1 :

Collège I : les représentants du collège des élus sont :

CONSEILS RÉGIONAUX (11)

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES (4)
OCCITANIE (4)
NOUVELLE-AQUITAINE (2)
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (1)

CONSEILS DÉPARTEMENTAUX (17)

Départements intégralement dans le massif (11)

- ALLIER
- AVEYRON
- CANTAL
- CORRÈZE
- CREUSE
- HAUTE-LOIRE
- HAUTE-VIENNE
- LOIRE
- LOT
- LOZÈRE
- PUY-DE-DÔME

Départements partiellement dans le massif (6)

COMMUNES ET GROUPEMENTS DE COMMUNES

EPCI (10)

MÉTROPOLE (1)

- CLERMONT-AUVERGNE-MÉTROPOLE

ASSOCIATIONS DE COMMUNES (6)

- ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DE LA MONTAGNE (ANEM)
- COMMUNES FORESTIÈRES
- ASSOCIATION MONTAGNE MASSIF CENTRAL
- ASSOCIATION NATIONALE DES MAIRES DE COMMUNES THERMALES
- ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DES TERRITOIRES TOURISTIQUES (ANETT)

Collège II : les représentants du collège des parlementaires sont :

Pour les DÉPUTÉS (2)

Pour les SÉNATEURS (2)

Collège III : les représentants des acteurs économiques sont :

CHAMBRES D'AGRICULTURE (2)

- M. Patrick ESCURE, Vice-Président de la chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes,

CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (2)

CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT (2)

ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIES (3)

- CFDT

- FO
 - M. BOCHARD Frédéric, représentant de l'union départementale FO du Puy-de-Dôme
- CGT

ORGANISATIONS SYNDICALES D'EMPLOYEURS (3)

MEDEF

CGPME

FNSEA

- M. BENEZIT Patrick, Président de la Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Massif central

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (2)

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SCOP

- M. Jérémie JACQUART, Vice-Président de l'union régionale des SCOP Auvergne-Rhône-Alpes

FRANCE ACTIVE :

ORGANISATIONS SOCIO-PROFESSIONNELLES (6)

CRPF :

- Mme Anne-Marie BAREAU, Présidente du Centre Régional de la Propriété Forestière Auvergne-Rhône-Alpes

COOPÉRATIVES DE FRANCE :

- Mme BRUNIER Annick, Vice-Présidente des COOP de France, administratrice de Limagrain

MÉCANIC VALLÉE :

- M. DANTON Hervé, Animateur délégué du réseau Mécanic Vallée

SERVICE INTERDÉPARTEMENTAL POUR L'ANIMATION DU MASSIF CENTRAL (SIDAM)

- M. CORNELISSEN Tony, Président du SIDAM

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS, CONSTRUCTION DURABLE ET ÉCO-RÉHABILITATION DE FELLETIN

COMITÉS RÉGIONAUX OU DÉPARTEMENTAUX DU TOURISME

Collège n°4 : les représentants d'organismes et d'associations qui participent à la vie collective du massif ou agissent dans les domaines de l'environnement et du développement durable sont:

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES DE CHASSE (1)

- M. BUSSON Dominique, Président de la Fédération départementale des chasseurs du Puy-de-Dôme

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES DE PÊCHE (1)

PARC NATIONAL DES CÉVENNES (1)

- **Mme DAYET Laurence**, Directrice adjointe du Parc National des Cévennes

PARCS NATURELS RÉGIONAUX (3)

- **Mme MARLAS Catherine**, Présidente de l'IPAMAC et Présidente du PNR des Causses du Quercy
- **M. GARDES Roger**, Vice-Président de l'IPAMAC et Vice-Président du PNR des Volcans d'Auvergne
- **M. CONNAN Philippe**, Administrateur de l'IPAMAC et Président du PNR de Millevaches en Limousin

ORGANISMES ET ASSOCIATIONS QUI PARTICIPENT A LA VIE COLLECTIVE DU MASSIF (9)

CONSERVATOIRES DES ESPACES NATURELS DU MASSIF CENTRAL

- **Mme AUBERGER Eliane**, Présidente du Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne, et Secrétaire générale de la Fédération des Conservatoires des Espaces Naturels

VVF VILLAGES

- **Mme MEYER-SZLAMOWCZ Rebecca**, Directrice des relations institutionnelles de VVF Villages

ASSOCIATION BIENVENUE À LA FERME

ASSOCIATION SPORTMAC

- **M. LEYCURAS Yves**, Président de l'association SPORTS MAC
- **M. VALETTE Michel**, représentant de l'association SPORTS MAC

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA RANDONNÉE

- **Mme LABELLE Danielle**, Vice-Présidente de la Fédération Française de la Randonnée pédestre et Présidente du Comité départemental de la randonnée pédestre de la Nièvre

CITÉ DU DESIGN DE SAINT ETIENNE

- **Mme ARNOULD Nathalie**, Design Manager pour les collectivités locales

CONSEILS D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DU MASSIF CENTRAL (CAUE)

CONFEDERATION NATIONALE DES FOYERS RURAUX

CENTRES PERMANENTS D'INITIATIVE POUR L'ENVIRONNEMENT (CPIE)

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (FNE)

PERSONNALITÉ QUALIFIÉE

ARTICLE 2 : Les désignations manquantes seront constatées par un ou plusieurs arrêtés complémentaires ultérieurs, notamment pour le collège I, après consultation de l'ANEM (Association Nationale des Elus de la Montagne).

ARTICLE 3 : le Commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection du massif du Massif central, secrétaire des instances de massif, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne Rhône-Alpes, ainsi qu'à celui des préfectures de région Occitanie, Bourgogne Franche-Comté et Nouvelle Aquitaine.

Fait à Lyon, le

30 OCT. 2017

Le Préfet de la région Auvergne Rhône-Alpes,
Préfet coordonnateur du Massif central

Le préfet de la région
Auvergne-Rhône-Alpes,
préfet du Rhône,

Stéphane BOUILLON

